

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 JUILLET 2018
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h10.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- **ADOpte** le procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 7 juin 2018
- **APPROUVE** la convention à conclure avec le SMITU Thionville-Fensch fixant les modalités de versement de la contribution annuelle de la Communauté d'Agglomération au financement des transports urbains
- **SOLLICITE** le renouvellement du classement en première catégorie de l'Office de Tourisme communautaire Pays Thionvillois Tourisme
- **APPROUVE** la signature de la convention financière de partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch relative à l'étude de faisabilité d'un abattoir
- S'agissant de la gestion des déchets, **CONFIE** au Comité de Pilotage le soin de rédiger une proposition de charte des éco-manifestations pour les événements organisés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération
- **APPROUVE** la Convention de Maîtrise d'Ouvrage Unique avec la Ville de Thionville relative à la réalisation des travaux d'assainissement route d'Escherange à Thionville Oeustrange pour un montant de 115 000 € HT
- S'agissant des ressources humaines :
 - **APPROUVE** les conventions de prestations de services avec la Ville de Thionville et le SMITU Thionville-Fensch concernant la recherche de financements et partenariats européens
 - **DECIDE** la mise à jour du tableau des effectifs
 - **AUTORISE** la mise en œuvre de l'indemnité de départ volontaire au sein de la Communauté d'Agglomération
 - **APPROUVE** la participation de la Communauté d'Agglomération à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire mise en œuvre par le Centre de gestion de la Fonction Publique territoriale de la Moselle et **AUTORISE** M. le Président à signer la convention correspondante.

La séance est levée à 19h40.